

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTATS FINANCIERS POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant

État de la situation financière

État de l'évolution de l'actif net

État de l'exploitation

État des flux de trésorerie

Notes relatives aux états financiers

ÉBAUCHE AUX FINS DE DISCUSSION

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Académie canadienne des sciences de la santé, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états de l'évolution de l'actif net, de l'exploitation et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Académie canadienne des sciences de la santé au 31 mars 2022 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Académie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Académie de poursuivre son fonctionnement, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Académie ou de mettre un terme à son activité ou s'il n'y a aucune autre solution réaliste.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Académie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont jugées significatives s'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme aux Normes canadiennes d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant l'audit entier. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative découlant d'une erreur, car la fraude peut comporter la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

Nous acquérons une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Académie.

Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que des informations connexes fournies par celle-ci.

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de la mise en pratique par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Académie de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations sont insuffisantes, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations pourraient par ailleurs amener l'Académie à cesser son exploitation.

Nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et déterminons si les états représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante de contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Date d'approbation
Smiths Falls (Ontario)

Nephtin Winter Bingley
Comptables professionnels agréés
Robert Winter, CPA, CA, associé

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2022

	2022	2021
ACTIF		
À COURT TERME	113 832 \$	387,074 \$
Encaisse (note 5)		
Comptes débiteurs (note 6)	86 949	59 278
Frais payés d'avance	30 454	32 049
	231 235 \$	478 401 \$
INVESTISSEMENTS (note 5)	308 790	51 533
	540 025 \$	529 934 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 7)	104 902 \$	26 196 \$
Apports reportés (notes 8 et 11)	28 185	60 396
	133 087	86 592
ACTIF NET (note 9)	406 938	443 342
	540 025 \$	529 934 \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL

Administrateur/Administratrice

Administrateur/Administratrice

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022
(avec chiffres comparatifs pour les neuf mois achevés)

	Déc. 2022		Déc. 2021
ACTIF NET			
Solde au début de l'exercice	443 342	\$	361 239
Excédent (déficit) des produits sur les charges	(36 404)		82 103
Solde à la fin de l'exercice	406 938		443 342

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTAT DE L'EXPLOITATION

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

(avec chiffres comparatifs pour les neuf mois achevés)

	2022	2021
PRODUITS – OPÉRATIONS		
Assemblée générale annuelle et forum	130 796	49 880
Cotisations des membres et dons	158 927	114 172
Recettes diverses	13 861	14 149
Recettes provenant de la gestion de projets	199 676	103 160
	503 260	281 361
CHARGES – OPÉRATIONS		
Assemblée générale annuelle et forum	95 922	40 171
Opérations centrales	328 164	141 654
Gouvernance	22 188	851
Projets spéciaux – planification stratégique et EDI	78 756	-
Mises en candidature	3 730	3 481
Honoraires professionnels	4 500	4 500
Services de TI	6 404	2 582
	539 664	193 239
PRODUITS – PROJETS		
Produits de l'Évaluation des ressources humaines en santé	732 292	-
Évaluation du projet sur l'autisme (note 11)	395 686	669 117
	1 127 978	669 117
CHARGES – PROJETS		
Dépenses de l'Évaluation des ressources humaines en santé	732 292	-
Évaluation des systèmes complexes	-	6 019
Évaluation du projet sur l'autisme (note 11)	395 686	669 117
	1 127 978	675 136
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES – OPÉRATIONS	(36 404)	88 122
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES – PROJETS	-	(6 019)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(36 404)	82 103

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022
(avec chiffres comparatifs pour les neuf mois achevés)

	Déc. 2022	Déc. 2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	(36 404) \$	82 103 \$
Changements nets aux postes hors caisse liés aux opérations :	(27 671)	43 440
Comptes débiteurs		
Dépenses payées d'avance	1 595	(5 001)
Comptes créditeurs et charges à payer	78 706	(35 337)
Apports reportés	(32 211)	(129 998)
	20 419	(126 896)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissements	(257 257)	(51 533)
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE ET DES ÉQUIVALENTS		
	(273 242)	(96 326)
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
	387 074	483 400
ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS À LA FIN DE L'EXERCICE		
	113 832 \$	387 074 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

1. ORGANISATION

L'Académie canadienne des sciences de la santé a pour but de fournir des évaluations et des conseils sur d'importants enjeux de santé qui touchent les Canadiennes et les Canadiens. Les principales sources de revenu de l'organisation sont les cotisations annuelles des membres et les contributions reçues pour procéder à des évaluations par des comités d'experts.

L'Académie est un organisme de bienfaisance enregistré selon les lois du Canada sans capital-actions et est exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. GÉNÉRALITÉS

Fondement de la présentation :

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) *Règles comptables de base*

Les produits et les charges sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire qu'ils sont reflétés dans les comptes au cours de la période durant laquelle ils ont été gagnés et engagés respectivement, que ces transactions aient été ou non réglées par la réception ou le paiement de liquidités.

b) *Constatation des produits*

L'Académie suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont reconnus en tant que produits pour l'année au cours de laquelle les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont reconnus en tant que produits au moment de leur réception ou lorsqu'ils deviennent exigibles si le montant exigible peut être prévu raisonnablement et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres et les frais d'inscription à l'assemblée annuelle sont comptabilisés au cours de l'année à laquelle ils s'appliquent.

c) *Recours à des prévisions*

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction établisse des prévisions et des hypothèses qui influent sur les sommes présentées dans les états financiers et les notes relatives aux états financiers. Les prévisions sont notamment utilisées pour le calcul des intérêts courus à recevoir, de la provision pour créances douteuses et des comptes débiteurs et charges à payer. Ces prévisions reposent sur la connaissance optimale qu'a la direction des événements et mesures actuels que l'organisation pourrait entreprendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces prévisions.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'Académie comprennent les espèces, les comptes débiteurs ainsi que les comptes créditeurs et les charges à payer. La valeur comptable de ces instruments financiers correspond à peu près à leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La direction est d'avis que l'organisation ne court pas de risque appréciable d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers.

5. ENCAISSE ET INVESTISSEMENTS

L'encaisse et les équivalents consistent en des liquidités.

Les investissements comprennent des certificats de placement garanti (CPG) de 301 533 \$, incluant les intérêts courus de 7 257 \$ (2021 – 50 003 \$).

Les investissements arriveront à échéance en 2024, les taux variant de 3,45 % à 4,4 %.

6. COMPTES DÉBITEURS

Les comptes débiteurs comprennent les montants suivants :

	<u>2022</u>		<u>2021</u>
Cotisations des membres	28230	\$	13 985 \$
Remboursement de TPS/TVH	36 005		26 567
Autres sommes à recevoir	32 714		23 726
	96 949		64 278
Moins : provision pour créances douteuses	<u>(10 000)</u>		<u>(5 000)</u>
	<u>86 949</u>	\$	<u>59 278 \$</u>

7. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les comptes créditeurs comprennent 60 535 \$ (2021 – 5 208 \$) de comptes fournisseurs, 6 000 \$ (2021 – 4 500 \$) de charges à payer pour l'audit et 38 367 \$ (2021 – 16 488 \$) pour les cotisations sociales.

ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ
NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR LES NEUF MOIS ACHEVÉS LE 31 DÉCEMBRE 2022

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés comprennent les montants suivants :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Projet sur l'autisme	-	\$ 40 721 \$
Évaluation des ressources humaines en santé	11 684	-
Cotisations des membres	16 501	19 675
	<u>28 185</u>	<u>\$ 60 396 \$</u>

9. GESTION DES CAPITAUX

Puisque l'Académie est un organisme sans but lucratif, ses activités dépendent de ses recettes annuelles. L'Académie a accumulé un actif net non affecté au fil de son histoire. Une partie de l'actif net est conservé en tant que fonds de roulement pouvant être utilisé de temps à autre si les délais de production de recettes l'exigent. Le reste de l'excédent est utilisé à la discrétion du Conseil de l'Académie. L'actif net de l'Académie n'est pas affecté.

10. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

L'organisation a conclu une entente de services de gestion pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023 pour un coût de base annuel de 180 000 \$ plus la TVH.

11. ÉVALUATION DES RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ/FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL

Conformément à une entente de contribution conclue avec Santé Canada, l'Académie est responsable de l'exécution d'un projet intitulé « Évaluation des ressources humaines en santé ». Le financement total de ce projet s'élève à 937 057 \$, dont 743 976 \$ ont été reçus durant l'exercice 2022. Les dépenses totales engagées se sont chiffrées à 732 292 \$, ce qui a entraîné des apports reportés se chiffrant à 11 684 \$ (note 8). Le solde du financement, soit 193 081 \$, devrait être versé en 2023. Si le ministère décide, lors de son examen final, que certaines dépenses ne sont pas recevables, le rajustement sera comptabilisé, le cas échéant, lorsqu'il sera déterminé.